

Conclusions - Séminaire de l'Office International du Coin de Terre et des Jardins Familiaux - Gand (Belgique) du 7 au 9 septembre 2009





Séminaire de l'Office International du Coin de Terre et des Jardins Familiaux

Conclusions

Gand (Belgique) du 7 au 9 septembre 2009

Déclaration

Du 07 au 07 septembre 2009, 116 participants de 11 fédérations nationales se sont réunis à Gand (Belgique) lors d'un séminaire de l'OFFICE INTERNATIONAL du Coin de Terre et des Jardins Familiaux a.s.b.l. pour discuter les questions concernant une utilisation durable et écologique des jardins familiaux.

Différentes espèces de pommes et de légumes ainsi que la problématique environnementale en rapport avec les conditions de marché existantes ont particulièrement retenu l'attention des délégués.

Après des conférences illustrant ces sujets, deux groupes de travail ont traité les problèmes suivants:

- 1 Comment les jardiniers associés peuvent-ils devenir les ambassadeurs de la protection de l'environnement?
- 2 Les jardins familiaux du futur

Cette consultation a été une excellente occasion pour montrer sur base d'exemples pratiques, comment les jardiniers associés peuvent répondre aux exigences dans ces deux domaines analysés. Les idées et suggestions présentées ouvrent des voies pour le futur et peuvent concrétiser la contribution des jardiniers associés à une politique environnementale durable.

Le séminaire a également permis de préparer le congrès international prévu pour 2011 à Copenhague.

Les résultats résumés ci-après de ce séminaire expriment les principes de base des expériences réalisées à ce jour et seront utilisés comme fondement pour le travail subséquent en vue de l'élaboration d'un concept pour le futur des jardins familiaux.

Les participants du séminaire déclarent les mettre en œuvre dans leurs fédérations respectives.

Groupe de travail I : Comment les jardiniers associés peuvent-ils devenir les ambassadeurs de la protection de l'environnement ?

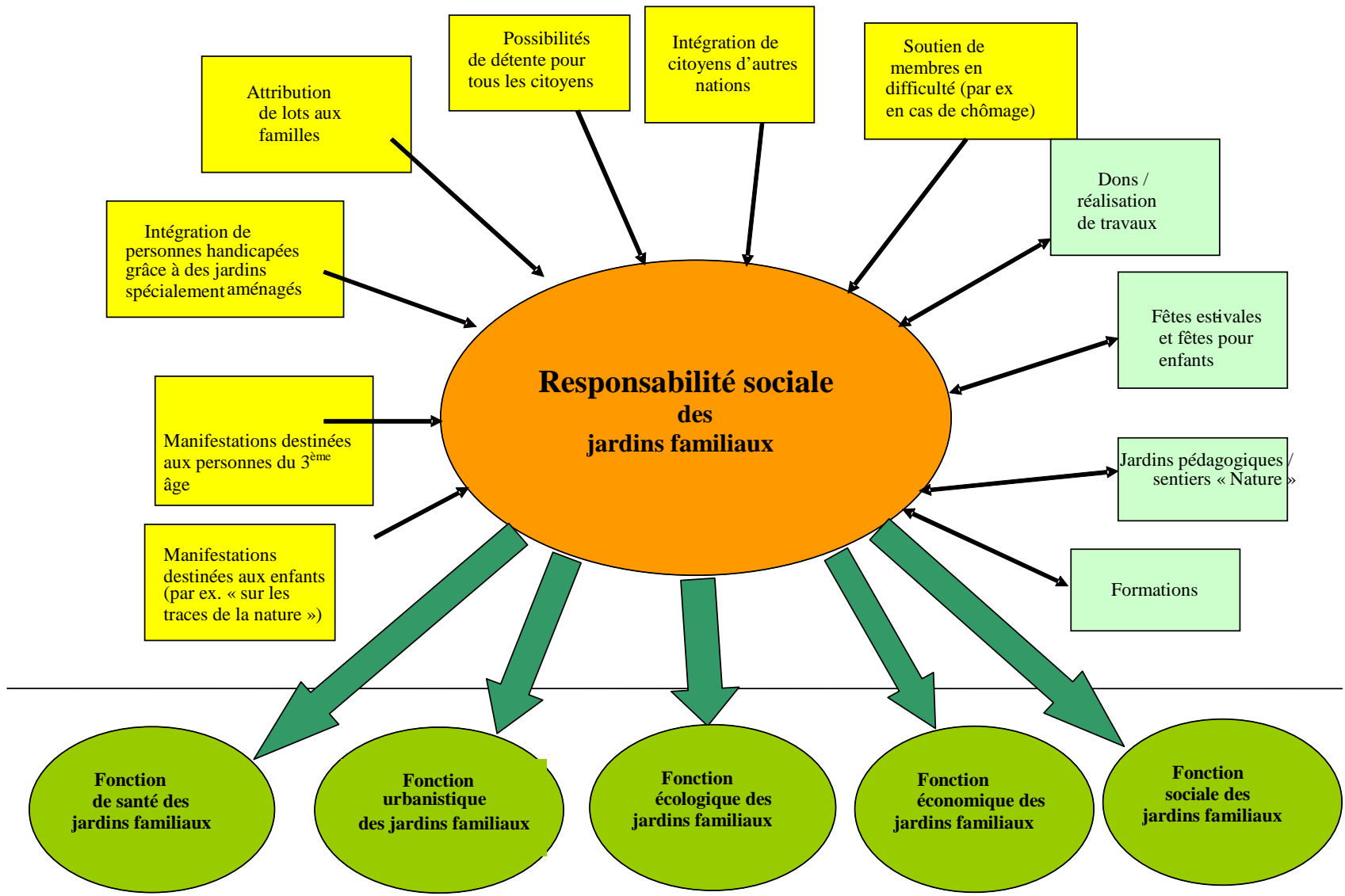
Dr. Norbert Franke

- Les participants au séminaire constatent que, dans toutes les ligues, la protection de la nature et de l'environnement est considérée et vécue, parallèlement aux activités sociales multiples, comme une fonction essentielle des jardins familiaux.

Les participants au séminaire illustrent ce fait par une série d'exemples qui démontrent nettement que les jardins familiaux jouent un rôle incontournable non seulement en matière de protection et de sauvegarde de la faune et de la flore, mais également en matière de lutte contre le réchauffement climatique.

- Des représentants de six pays ont exprimé leur position sur ce sujet et ont présenté des exemples de leurs pays respectifs.
- Les participants étaient tous d'accord pour souligner les fonctions multiples du mouvement des jardins familiaux et ont confirmé leur importance, soulignée par l'animateur, tant sur un plan interne qu'externe.

A cet égard, les contributions à la discussion ont clairement montré que les dix facettes de la responsabilité sociale des jardins familiaux, reprises sur le graphique ci-après, sont vues de la même manière dans les organisations des différents pays, quoique parfois avec certaines nuances quant à leurs formes et tendances.



- Sous la rubrique « **Fais du bien et parles-en** », les participants ont relevé les points suivants :
 - Les jardiniers associés rendent de multiples services à la société.
 - Les jardins familiaux ont un impact tant d'un point de vue interne qu'un point de vue externe.
 - Les services rendus par les jardins familiaux doivent faire l'objet d'une publicité continue et accrue.
Il y a lieu de faire connaître ces services auprès des organes politiques et administratifs, afin de pouvoir formuler des souhaits et exigences afférents.

- Le fait que les jardins familiaux font partie intégrante de la société doit figurer comme principe de base dans les programmes de l'ensemble des ligues.

Le deuxième volet de la discussion a été l'occasion d'élargir la protection de la nature et de l'environnement à la fonction écologique des jardins familiaux.

A ce titre, l'on a mis en évidence les éléments suivants qui profitent tout particulièrement de la présence du mouvement des jardins familiaux dans les différents pays :

Fonction écologique

- ✓ Protection de la nature et de l'environnement
- ✓ Entretien des espaces verts publics
- ✓ Espaces verts dans les zones urbanisées
- ✓ Sauvegarde de la biodiversité
- ✓ Protection de variétés anciennes
- ✓ Zones de refuge pour la faune et la flore
- ✓ Centres du cycle de « l'eau verte »

Dans le cadre de la problématique générale traitée par le séminaire, les représentants des différents pays ont présenté au cours de la discussion une série d'exemples ainsi que des propositions de mise en œuvre de certains contenus (projets).

Il convient à cet égard de souligner les points forts suivants :

- Belgique
 - Importance considérable des jardins familiaux dans les zones urbanisées ;
 - Espaces verts ouverts à tous les citoyens.

- Autriche
 - Elaboration d'un projet subordonnant l'utilisation de pesticides à la détention d'un certificat attestant des connaissances en la matière;

- Mise en place de prairies fleuries en tant qu'espaces communs à des fins d'apiculture (la consultation avec des experts allemands pourrait donner lieu à une coopération entre les deux pays) ;
 - Projet « Arche de Noé » en tant que pilier de la préservation des variétés anciennes (collections botaniques).
- France
- Formation et éducation – une condition sine qua non pour éviter des erreurs lors de l'exploitation des surfaces (absence d'utilisation de pesticides) ;
 - Coopération continue avec les communes - un aspect essentiel en vue de la sauvegarde à terme des surfaces.
- Allemagne
- Jardins pédagogiques et sentiers « Nature » en tant que sites de protection de la nature et de l'environnement et formation des générations (notamment des jeunes) ;
 - Projet relatif à la biodiversité (dont il est ressorti que les jardins familiaux allemands abritent 2094 espèces végétales) ;
 - Journée annuelle du jardin sous forme de porte ouverte et de journée de démonstration de l'engagement écologique des jardiniers associés.
- Pologne
- Lutte réussie en faveur de la sauvegarde des jardins familiaux ;
 - Vastes efforts déployés afin d'établir la protection de la nature et de l'environnement comme la mission principale de la fédération ;
 - Incorporation des jardins familiaux dans les zones urbanisées en tant que mesure importante pour la protection de l'environnement et l'urbanisme.
- Luxembourg
- La protection de l'environnement en tant que mission cruciale des jardins familiaux ;
 - Culture de fruits et de légumes dans les jardins familiaux et consommation de ces produits dans le cadre familial : un bienfait considérable pour l'environnement grâce aux économies, notamment de transport (et tous les facteurs associés) ;
 - Journée internationale du jardin à Brême - une nouvelle tentative en vue de la présentation publique indispensable des services rendus par les jardins familiaux.

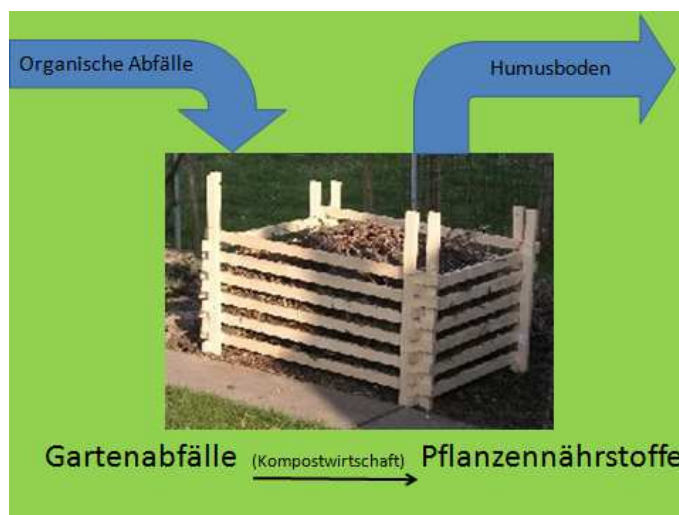
Dans le cadre d'un troisième volet, les participants au séminaire ont mis en évidence le fait que la fonction écologique des jardins familiaux est de plus en plus liée à la protection des ressources naturelles.

Outre la protection de la faune et de la flore, il convient de souligner tout particulièrement la contribution des quelque 2,5 millions de jardiniers associés en Europe à une utilisation rationnelle et respectueuse des ressources naturelles.

Cette contribution concerne

- l'eau (« Cycle de l'eau verte »),¹⁾
- le sol (compostage),
- l'air (production d'oxygène).

et doit être mise en valeur auprès des organes politiques et administratifs.

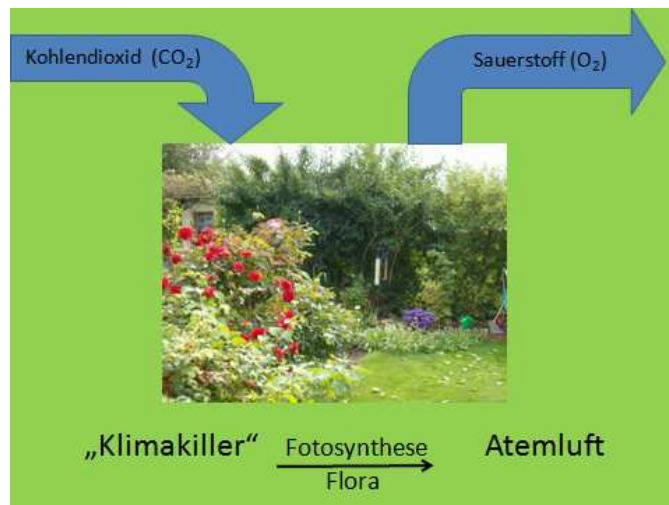


(Traduction : déchets organiques ; sol humifère ; déchets de jardins ; compostage ; éléments nutritifs des plantes)



¹⁾ Cycle de l'eau via les représentants de la flore

(Traduction : pluie ; éléments nutritifs des plantes ; eaux d'arrosage ; collecte des eaux de pluie ; conservation des ressources en eau)



(Traduction : dioxyde de carbone (CO₂) ; oxygène (O₂) ; « destructeur de climat » ; photosynthèse - flore ; air inhalé)

La protection de ces ressources naturelles doit devenir une mission de plus en plus importante des jardins familiaux, ce qui signifie que ce facteur doit :

- faire l'objet d'une sensibilisation accrue auprès de nos concitoyens.

Dans un même temps, le mouvement des jardins familiaux devra à l'avenir axer ses programmes et missions autour du concept que:

- les jardiniers associés sont des protecteurs du climat

et devra refléter ceci dans le cadre de projets concrets.

Le séminaire s'est clos sur une conclusion importante:

Nous devons présenter les services rendus par les jardiniers associés avec davantage de visibilité à l'extérieur et en déduire des souhaits et exigences et ce, dans tous les pays.

Groupe de travail 2: le jardin familial du futur

Mag. Sylvia WOHATSCHEK

Résumé des résultats du groupe de travail

1. Il convient d'une part de veiller à ce que les terrains sur lesquels se trouvent des jardins familiaux soient maintenus et d'autre part il faut aussi essayer d'aménager de nouveaux terrains.
2. Nous, amis jardiniers, devons être un modèle pour les futures générations d'amis jardiniers.

Trois points essentiels sont à souligner:

- a. Nous devons montrer nos valeurs que nous vivons au jour le jour aux générations futures pour que la communauté soit maintenue.
 - b. Nous devons montrer aux nouveaux amis jardiniers comment cultiver des légumes et faire fleurir des fleurs dans leur propre jardin.
 - c. Nous devons coopérer avec des institutions éducatives pour montrer déjà aux plus jeunes quel plaisir procure le travail dans la nature.
3. Nous devons veiller également à l'avenir que notre mouvement reste attrayant pour les jeunes.
 4. Ceci est possible notamment par un travail de relations publiques actif. Les relations publiques sont aussi un moyen pour convaincre le public mais aussi les politiciens de nos idées.
 5. Nous étions tous d'avis que la diversité de l'aménagement des jardins devra être maintenue.
En fin de compte chacun – bien évidemment dans le respect de la communauté – devrait pouvoir aménager son jardin suivant ses propres idées. Que l'aspect principal soit la culture de légumes, de fleurs ou un autre aménagement, n'a pas d'importance
En effet d'une part la situation économique et d'autre part des réflexions sur la santé et l'environnement détermineront ce qui sera cultivé dans le jardin familial.
 6. Comme dernier point nous aimerions souligner qu'il est absolument nécessaire de convaincre les jeunes d'assumer un travail dans les associations et fédérations. Il faut former ces jeunes en conséquence pour qu'ils acceptent à assumer ces mandats. Ce n'est que si les générations futures ont la volonté d'assumer des responsabilités que les jardins familiaux auront un avenir.